

Plan communal de sauvegarde – PCS



**Chaque premier mercredi du mois, les sirènes font l'objet d'un exercice.
À partir du mois de janvier 2026, les sirènes se feront entendre à 12h.**

Un signal unique à l'échelon national, en France

Le Signal National d'Alerte permet d'avertir les populations, de jour comme de nuit, d'un danger immédiat pour qu'elles prennent les mesures de sauvegarde appropriées.

Il est diffusé par les 4 500 sirènes du Réseau National d'Alerte (RNA), hérité de la seconde guerre mondiale et conçu initialement pour alerter les populations d'une menace aérienne.

Reconnaître le signal national d'alerte

Le signal d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de **trois séquences d'une minute et quarante et une secondes**, séparées par un silence de cinq secondes.

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

Comment réagir en cas d'alerte ?

Lorsqu'une sirène d'alerte retentit :

- **Mettez-vous en sécurité** à l'abri, de préférence dans un local clos
- **Tenez-vous informés**, respectez les consignes diffusées sur France bleu, France Info ou France Télévisions
- **Restez en sécurité**, N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants.
- **Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale**

Contact

[Mairie Les Loges-en-Josas](#)

-  [01 39 07 16 70](tel:0139071670)
-  accueil@mairieleslogesenjosas.fr

Contact

[Mairie - Police municipale](#)

-  Stephane ROCHAULT
-  [06 81 62 44 77](tel:0681624477)
-  policemunicipale@mairieleslogesenjosas.fr

Document associé

[Dépliant : Signal d'alerte national : savoir réagir 58,25 Ko, pdf](#)

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)

- [Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

[Partager sur](#)